

L'Extension, recherche&création

PROTOCOLE DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent être adressés à la rédaction de *L'Extension, recherche&création* en respectant les normes suivantes :

- L'auteur·trice doit fournir son nom, son affiliation, son adresse postale et son adresse courriel. Il ou elle doit aviser la coordination de tout changement de coordonnées.
- L'auteur·trice s'engage à conserver une copie de ses fichiers. Aucun manuscrit ne sera retourné à son auteur·trice.
- L'auteur·trice doit fournir une courte notice biobibliographique en français, de même que qu'un résumé de sa publication d'environ cent mots.
- L'auteur·trice doit fournir une liste de 3 à 5 mots-clés résumant son article.
- L'auteur·trice doit fournir une photographie ou une illustration de couverture pour son article et en indiquer clairement le titre dans son texte.

Notes supplémentaires:

Le ratio de cette image doit être de 16:9, c'est à dire minimalement au format 873 x 492 pixels à 72 PDI. Toute image qui sera d'un format inférieur risque d'apparaître pixellisée, et si le ratio n'est pas respecté, l'auteur·trice accepte que l'équipe de *L'Extension R&C* procède à des modifications (rognage de l'image).

Au-delà d'une cinquantaine de caractères, le titre n'apparaîtra pas complètement dans la vignette qui sert d'aperçu à la publication.

I- TEXTE

- Le manuscrit n'a pas de longueur minimum ou maximum. Au besoin, le comité de rédaction pourra demander à effectuer des changements pour la publication.
- Le texte est saisi dans un logiciel de traitement de texte (ne pas envoyer de PDF, ou

seulement comme complément pour présenter l'affichage souhaité).

- Le texte est, autant que possible, féminisé. Une féminisation par formule épiciène est privilégiée à une féminisation par extension, avec usage de points médians. La marque du pluriel n'est appliquée qu'à l'accord féminin (ex : spectateur·trices).
- La signature d'article (nom, lieu [Université de...] sous le nom), calée à gauche, vient en premier, avant le titre. Les lieu, prénom et nom sont en minuscules.
- Les titres et sous-titres sont bien identifiés par l'utilisation de caractères gras et du retour à la ligne pour les sous-titres.
- L'exergue est placé à droite de la page, sous le titre et le sous-titre de l'article, et n'est pas encadré de guillemets.
- Les intertitres sont identifiés par les caractères gras et sont aussi en minuscules.
- On utilise les guillemets français avec espaces insécables (« et »). À l'intérieur de ces guillemets, on utilise les guillemets anglais ("et") sans espaces.
- On ne fait pas d'espace avant le point-virgule (;), le guillemet anglais fermant (”), le point d'interrogation (?) et le point d'exclamation (!) ni après le guillemet ouvrant (“), le point d'interrogation renversé (¿) et le point d'exclamation renversé (¡). Seul le deux-points (:) est précédé d'une espace insécable.
- On fait une espace insécable avant chaque tiret moyen (–) au milieu d'une phrase.
- On ne fait pas d'espace double après le point.
- On ne fait pas de coupures de mots en bout de ligne (pour cela, il faut cocher la fonction « don't hyphenate » dans Word).
- Les mots étrangers sont en italique (*a priori*, etc.).
- On place les accents sur toutes les majuscules.
- Lorsqu'une personne est mentionnée pour la première fois dans l'article, le nom et le prénom de cette personne sont indiqués. Pour les occurrences suivantes, le nom de famille peut suffire.
- Les prénoms sont écrits au complet (ex : Hubert Aquin et non H. Aquin).
- Pour les dates, suivre les exemples suivants : XIX^e (et non XIX^{ème}), XIX^e (et non 19^{ème}), XIX^e (et non XIX^{ème}), 5^e (et non 5^{ème}), 1^{er} et non (1^{er}).
- Les nombres sont toujours écrits en lettres, sauf dans les cas où l'aspect quantitatif est important (pourcentages, poids et mesures, années [ex : 1960]).
- On recommande de ne pas faire de notes de bas de page.

II- DOCUMENTS

- Les photographies ou illustrations sont fournies en format PNG ou JPG (qualité minimale)

de 300 dpi). Nous recommandons qu'elles fassent un poids maximal de 2 Mb.

- Les vidéos à intégrer doivent parvenir au comité dans l'un des formats suivants: MP4, MOV, WMV, AVI ou FLV. Nous privilégions le format MP4.
- Les documents sonores doivent être transmis idéalement en format MP3.
- Les documents doivent être nommés en suivant le plus possible cette nomenclature: Nomdefamille_prénom[Note: de l'auteur de l'article]_Titredudocument.
- Les documents doivent être accompagnés d'une notice explicative ainsi que d'une courte description factuelle (pour des raisons d'accessibilité visuelle et auditive).
- Le texte doit comprendre les indications sur le positionnement idéal des documents dans la page web ainsi que d'un crédit photo.
- Les documents doivent être libres de droits de reproduction.

III- RÉFÉRENCES ET CITATIONS

- Les références doivent être intégrées dans le texte selon le modèle suivant : (Ubersfeld, 1996a : 72).
- Les citations de première main sont privilégiées. Devant l'impossibilité d'accéder à la citation originale, il faut le préciser à même la référence, comme dans l'exemple suivant : (Gélinas, cité dans Sicotte, 1995 : 308).
- Les références complètes de l'ensemble des textes cités dans l'article doivent se retrouver dans la bibliographie (voir section IV).
- Les citations de trois lignes et moins sont intégrées au texte, entre guillemets.
- Les citations de plus de trois lignes sont placées en retrait (retour à la ligne avant et après la citation, sans jeu avec les marges), sans guillemets et à simple interligne, 9 points.
- Les citations en langue étrangère doivent être traduites en français dans le corps de texte. Les citations d'origine doivent être indiquées en note de bas de page.
- Toute intervention de l'auteur·trice est placée entre crochets []. Les extraits omis sont indiqués par des points de suspension entre les crochets. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette règle en début ou en fin de citation.

IV- BIBLIOGRAPHIE

Pour la **bibliographie**, les références doivent être normalisées sur le modèle des exemples suivants :

CAS	NOTES	EXEMPLES
Ouvrage	À moins qu'un titre comporte un ou plusieurs nom(s) propre(s), seul son premier mot prendra une majuscule.	SARRAZAC, Jean-Pierre (2012), <i>Poétique du drame moderne : de Henrik Ibsen à Bernard-Marie Koltès</i> , Paris, Seuil. LEHMANN, Hans-Thies (2002), <i>Le théâtre postdramatique</i> , Paris, L'Arche.
Ouvrage collectif		MICHON, Jacques (dir.) (1999), <i>Histoire de l'édition littéraire au Québec : la naissance de l'éditeur (1900- 1939)</i> , Montréal, Fides.
Texte publié dans un collectif	Insérer le nom du directeur en minuscules avant le titre de l'ouvrage collectif.	DE VOS, Patrick (1994), « Jouer et vivre en femme : statut corporel de l'onnogata du kabuki », dans Odette Aslan (dir.), <i>Le corps en jeu</i> , Paris, CNRS éditions, p. 133-141.
Article publié dans une revue		DAVID, Gilbert (2007), « Le langue-à-langue de Daniel Danis : une parole au corps à corps », <i>Études françaises</i> , vol. 43, n° 1, p. 63-81.
Article de journal		BÉLAIR, Michel (2007), « Une tragédie sur le pouvoir des mots », <i>Le Devoir</i> , 20-21 octobre, p. E3.
Mémoire ou thèse		GENDRON, Adeline (2002), « Hybridation textuelle et prescription de lecture chez Normand Charette, Daniel Danis et René-Daniel Dubois », mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.
Site Internet		ALLEAU, René (2013), « Tradition », Encyclopédie Universalis, http://www.universalis-edu.com
Actes de colloque		HOVASSE, Jean-Marc (dir.) (2012), <i>Correspondance et théâtre</i> , actes du colloque de Brest des 31 mars et 1 ^{er} avril 2011, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
Film		BROOK, Simon (2005), <i>Peter Brook par Simon Brook : portrait intime</i> , Paris, Arte vidéo.

DÉTAILS ET PRÉCISIONS		
Nombre de pages	Ouvrage : ne pas indiquer le nombre de pages. Article, section, chapitre : pagination totale obligatoire en bibliographie	
Un·e auteur·trice, plusieurs textes	Inscrire le plus récent texte en premier.	BANU, Georges (2002), <i>L'oubli : essai en miettes</i> , Paris, Les Solitaires Intempestifs, « Essais ». BANU, Georges (1987), <i>Mémoires du théâtre : essai</i> , Arles, Actes Sud.
Un·e auteur·trice, plus d'un texte publié la même année		UBERSFELD, Anne (1996a), <i>Lire le théâtre</i> , Paris, Belin, vol. 1. UBERSFELD, Anne (1996b), <i>Lire le théâtre : l'école du spectateur</i> , Paris, Belin, vol. 2. UBERSFELD, Anne (1996c), <i>Lire le théâtre : le dialogue de théâtre</i> , Paris, Belin, vol. 3.
Plusieurs auteur·trices		VISNIEC, Matéi et Georges BANU (1996), <i>Théâtre décomposé ou l'homme-poubelle : textes pour un spectacle-dialogue de monologues</i> , Paris, L'Harmattan. LEGRIS, Renée, Jean-Marc LARRUE, André-G. BOURASSA et Gilbert DAVID (1988), <i>Le théâtre au Québec : 1825-1980</i> , Montréal, VLB éditeur.
Entretien	L'auteur·trice est la personne qui fait passer l'interview. Si le nom de la personne interviewée ne figure pas dans le titre, l'ajouter après le titre de l'article, entre virgules.	BURGOYNE, Linda (1992), « Les mots... sous la surface de la peau : entretien avec Larry Tremblay », <i>Jeu</i> , n° 65, p. 8-12. FÉRAL, Josette (2001), « Une approche ludique et poétique », entretien avec Denis Marleau, dans Josette Féral (dir.), <i>Mise en scène et jeu de l'acteur</i> , Montréal, Éditions Jeu, vol. 2, p. 213-234.
Précision de la collection	Inscrire, après la maison d'édition, la collection entre	MERVANT-ROUX, Marie-Madeleine (2006), <i>Figurations du spectateur : une réflexion par l'image sur le théâtre et sur sa</i>

	guillemets sans la faire précéder de l'abréviation coll.	<i>théorie</i> , Paris, L'Harmattan, « Univers théâtral ».
Précision de la date de l'édition originale	Placer la date de l'édition originale entre crochets.	BLANCHOT, Maurice (1985 [1955]), <i>L'espace littéraire</i> , Paris, Gallimard, « Idées ».
Coédition		POULIOT, René (2000), <i>Un bateau en péril</i> , Montréal, Porte-à-faux; Toronto, LaTour.
Titre suivi d'un sous-titre		BOCK, Michel (2004), <i>Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx</i> , Montréal, Hurtubise HMH.
Traduction		HABERMAS, Jürgen (2002), <i>Après l'état-nation : une nouvelle constellation politique</i> , trad. Rainer Rochlitz, Paris, Gallimard.
Référence en anglais	Seule la présentation des titres (avec majuscules, et sans espace avant le deux-points) change.	CHAMBERS, Ruth et Jan GATTRELL (2001), <i>Okanagan History Vignettes: Readings for Adult Literacy Students</i> , Kelowna, Université d'Okanagan.
Ouvrage et collaboration		BESSON, Jean-Louis (dir.) (2005), <i>Apprendre (par) le théâtre</i> , avec la collaboration d'Anne Wibó, Louvain-la-Neuve, Études théâtrales.
Ouvrage et volume		SAINT-JACQUES, Denis et Maurice LEMIRE (dir.) (2005), <i>La vie littéraire au Québec</i> , Québec, Presses de l'Université Laval, vol. 5 (« 1895-1918 : sois fidèle à ta Laurentie »). RICOEUR, Paul (1983), « La mise en intrigue : une lecture de la <i>Poétique</i> d'Aristote », dans <i>Temps et récit</i> , Paris, Seuil, « Points Essais », vol. 1 (« L'intrigue et le récit historique »), p. 66-104.
Préface, introduction, postface	Préciser l'auteur·trice de ces sections uniquement lorsqu'une citation est tirée de la	LEVER, Maurice (2000), « Préface » à Sylvie Dangeville, <i>Le théâtre change et représente : lecture critique des œuvres dramatiques du marquis de Sade</i> ,

	préface, de l'introduction ou de la postface.	Paris, Honoré Champion, p. 4-10. PHILONENKO, Alexis (1981), « Préface » à Kant, <i>Critique de la raison pure</i> , Jacques Deschamps (éd.), Paris, Nathan, p. 3-19.
Pseudonyme		BÉRAUD, Jean [pseudonyme de Jean Laroche] (1936), <i>Initiation à l'art dramatique</i> , Paris, Figuière.

Nous apprécions grandement votre collaboration quant à la conformité des articles aux éléments contenus dans ce protocole. Cela nous permet d'uniformiser la mise en page et de réduire les délais de publication.

Document librement inspiré du *Protocole de rédaction de l'Annuaire théâtral* (Bélanger, Cyr et Quéinnec, s.d.)

Adapté par Jade Préfontaine, assistance à la rédaction et coordination

L'Extension, recherche&création

lextensionrc@gmail.com

Adresse postale :

Aux soins de Marie-Christine Lesage
 Université du Québec à Montréal
 École supérieure de théâtre
 C.P. 8888, succ. Centre-ville
 Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

pour le comité de rédaction de *L'Extension, recherche&création*